



CREER SON CFA : QUEL INTERET ET COMMENT FAIRE ?



OBJECTIF

- Identifier les nouvelles opportunités créées par la libéralisation du marché de l'apprentissage
- Comprendre et intégrer les règles et mécanismes des CFA
- Créer un CFA en respectant l'ensemble des dispositions depuis les formalités de création jusqu'au fonctionnement effectif.



PUBLICS

Dirigeant et gestionnaire d'organismes de formation.



PREREQUIS

Disposer d'une expérience suffisante dans la direction et/ou la gestion d'un organisme de formation.



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Approche fondée sur l'alternance de cas concrets, d'apports pratiques et théoriques actualisés
- Support d'animation remis sous forme de dossier avec zone pour la prise de note.
- Dossier technique complet comportant support d'autodiagnostic, fiches outil, les principaux textes, webographie...



SUIVI / EVALUATION

- L'évaluation de la formation est faite par les participants en fin de journée
- La validation des acquis de la formation se fera à partir de la présentation orale des autodiagnosics.





CONTENU

- ① Le cadre actuel de l'apprentissage
 - Les nouveautés introduites par la loi « Avenir professionnel »
 - L'alternance et les nouveaux dispositifs
 - Qui peut créer un CFA ?
 - Le calendrier de mise en œuvre
- ② En amont de la signature du contrat
 - Les formalités de création selon les différents types d'organismes de formation
 - L'apprentissage pour qui ?
 - Les formations et certifications accessibles par l'apprentissage – la structuration de l'offre
 - L'impact sur l'organisation pédagogique
- ③ Le financement
 - Le financement du dispositif et des CFA
 - Le taux de prise en charge / le coût au contrat
 - La rémunération et les aides pour l'apprenti
 - Les aides et exonérations pour l'employeur
 - La taxe d'apprentissage et son nouveau fonctionnement
- ④ Le contrat d'apprentissage
 - La durée du contrat et l'organisation du temps de travail
 - Le contrat et la convention d'apprentissage
 - Le statut de l'apprenti / le maître d'apprentissage
 - La signature d'un contrat d'apprentissage dans le secteur public
 - La fin du contrat et les conditions de ruptures
 - Comparaison contrat de professionnalisation / contrat d'apprentissage
- ⑤ Les obligations et missions d'un CFA
 - Les obligations à respecter – Les différences par rapport à celles d'un organisme de formation
 - Les « 14 » missions d'un CFA
 - Les nouveaux indicateurs qualité spécifiques aux CFA

INFO

Documents remis en fin de formation :
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation de l'action

Durée : 1 journée de 7 heures

Tarif : 500 euros HT par participant

Dates et lieu : 06/11/19 et 5/12/19 à Paris
gare de Lyon -Multiburo

Formation en intra : nous consulter

Formatrice : Isabelle RAYNAUD,
Consultante en stratégie et organisation des
organismes de formation spécialisée dans
La qualité et la mise en conformité des OF.
Plus de 25 ans d'expérience dans
l'accompagnement des organismes de
formation.

FORMA
COMPÉTENCE

 Datadock | Organisme référencé

 forma-competence.fr

 contact@forma-competence.fr

 06 17 75 35 43  06 65 92 29 77